
PROCÈS-VERBAL DE LA 11^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 À ASBESTOS

Présences :	Gerald Cutting	Administrateur
	Pierre Cossette	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Pierrette Grenier	Membre observateur
	Frédéric Grondin	Administrateur
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Pauline Lefebvre	Administrateur
	Denis Marceau	Administrateur
	Micheline Richer	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
Absences motivées :	Mathieu Touchette	Administrateur
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
	Luce Samoïsette	Administrateur
Invités :	Denis Beaulieu	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
	Pierre-Albert Coubat	Directeur des ressources financières et de la logistique
	Véronique Couture	Présidente du conseil des sages-femmes
	Annie-Andrée Émond	Ajointe au directeur – Communications internes et externes
	Bruno Petrucci	Directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
	Stéphane Tremblay	Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance est présidée par M. Jacques Fortier, qui souhaite la bienvenue à tous à cette onzième assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

1. **Ouverture de la séance et constatation des présences**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 10^e séance ordinaire tenue le jeudi 29 septembre 2016**
5. **Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
6. **Points pour échanges (discussion ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ***
 - 6.0 Suivi du Plan d'action annuel après 5 périodes
 - 6.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
 - 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 6.3.1 Présentation du portfolio de l'établissement
 - 6.3.2 Accès prioritaire aux services spécialisés (APSS)
 - 6.3.3 Bilan du ralentissement des activités cliniques pour la période estivale 2016
 - 6.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 6.4.1 Résultats financiers à l'issue de la 6^e période financière
 - 6.5 **Intégrer la mission universitaire**
7. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
 - 7.1 **Comité des soins et services** (5 octobre 2016)
 - 7.2 **Comité de vigilance et de la qualité** (12 octobre 2016)
 - 7.3 **Comité de vérification et de suivi budgétaire** (25 octobre 2016)
 - 7.4 **Comité régional des services pharmaceutiques (CRSP)**
 - 7.5 **Conseil Sages-Femmes**
8. **Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ***
 - 8.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
 - 8.1.1 Effectif des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.1.1 *Nomination d'un chef de service*
 - 8.1.1.2 *Mandats des chefs de service*
 - 8.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 8.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 8.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 8.4.1 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ
 - 8.5 **Intégrer la mission universitaire**
- 9 **Divers**
- 10 **Huis clos**
 - 10.1 **Échange avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services**
 - 10.2 **Évaluation de la rencontre et retour sur la dernière évaluation**
- 11 **Clôture de la séance**

3.0 Questions du public

Une première question est soumise par un représentant de la Corporation de Développement communautaire (CDC) des Sources à savoir comment le CIUSSS de l'Estrie – CHUS compte maintenir la qualité des soins et des services prodigués aux aînés sur le territoire des Sources tout en s'assurant de l'équité des services sur l'ensemble de son territoire ?

De plus, le gouvernement souhaitait que les ressources d'aide à domicile se préparent pour une offre de soins à la personne. Comment est-ce que le CIUSSS de l'Estrie - CHUS pourra protéger les bénéficiaires en s'assurant de la qualité des soins offerts par des entreprises privées?

La présidente directrice générale spécifie que le MSSS a alloué 3.6 M\$ à l'ensemble du Québec pour assurer des soins et services à domicile aux personnes âgées. Il existe 14 catégories de soins à domicile qui sont dispensés et qui diffèrent d'une région à l'autre. Pour certaines catégories nécessitant moins de soins, les entreprises d'économie sociale seront sollicitées pour les offrir. Pour les personnes nécessitant plus de soins, l'offre de services de l'établissement devra être intensifiée par notre personnel. L'équipe du CIUSSS de l'Estrie - CHUS est à peaufiner un plan d'action pour assurer de la qualité des soins et services à domicile qui seront offerts par les entreprises d'économie sociale et les mêmes objectifs de qualité seront maintenus sur l'ensemble du territoire.

Une autre intervention est faite par une représentante syndicale de la FIQ concernant le transport ambulancier pour les personnes de 65 ans et plus. En effet, depuis le 1^{er} octobre, une nouvelle procédure a été mise en place qui requiert que l'infirmière au triage soit responsable du transport ambulancier lorsqu'il est nécessaire. Selon elle, ce n'est pas de la responsabilité de l'infirmière.

Docteur Stéphane Tremblay indique qu'une circulaire du ministère existe quant au transport ambulancier et l'application de cette circulaire n'est pas la même d'un territoire à l'autre. Cette situation est à l'étude à la direction des soins infirmiers et plus de précisions sont attendues d'ici peu.

Une autre question est soumise par le Maire de Cowansville qui souhaite avoir un état de situation sur Optilab, car des inquiétudes sont toujours exprimées par le personnel et les médecins du territoire.

La présidente-directrice générale explique la démarche en cours. Un manuel d'organisation du projet a été déposé tout récemment au ministère et un plan d'action sera déposé prochainement. L'équipe des communications de l'établissement est à préparer un plan de communication et le plan de main-d'œuvre sera complété pour le 15 novembre prochain. Docteur Tremblay ajoute que les médecins spécialistes sont invités au Comité directeur d'Optilab auquel un membre du CMDP fait également partie, y incluant Dre Raymonde Vaillancourt, chef du département de médecine générale.

Une autre intervention est faite par la présidente de la Fondation d'Asbestos qui souhaite avoir un état de situation quant aux deux GMF.

Docteur Tremblay indique que le plan des effectifs médicaux n'est pas encore connu et qu'une réponse finale est attendue sous peu. Au Val-Saint-François et à Des Sources, les travaux sont en cours.

Une autre question est soumise par une infirmière de l'Hôpital Des Sources qui souhaite savoir si les plateaux techniques seront maintenus à Asbestos.

Docteur Tremblay répond en spécifiant que ce soir il présentera la démarche qui est en cours et qui vise à revoir l'organisation des services médicaux offerts à la population du territoire et de revoir les façons de faire dans le but d'améliorer la cohérence du réseau, d'optimiser l'utilisation des ressources et de rapprocher les services de la population.

Une dernière question est soumise par le représentant de la Corporation de Développement communautaire (CDC) des Sources à savoir si le CIUSSS de l'Estrie – CHUS envisage s'associer à la Fondation du Dr Julien pour « un Québec équitable pour tous les enfants vulnérables, qui luttent pour améliorer leur bien-être et faire respecter leurs droits », car aucun centre de pédiatrie sociale du Dr Julien n'est présent en Estrie.

Docteur Tremblay indique que le CIUSSS de l'Estrie - CHUS a déjà un modèle en place sur lequel il donne plus de précisions.

4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2016

Comme convenu à la dernière assemblée, les membres ont tous reçu l'article « Le point en santé et services sociaux », produit par Mme Lucie Houle, professeure au département de management et de gestion des ressources humaines à l'Université de Sherbrooke et par Joanne Roberts, chargée de cours et candidate au doctorat en administration.

Les autres suivis poursuivent leur cheminement.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 30 septembre au 3 novembre 2016, a été transmis aux membres. Le président et la présidente-directrice générale font part des différentes activités ayant eu lieu.

Le président remercie toutes les équipes du CIUSSS de l'Estrie - CHUS ainsi que tous les membres du conseil d'administration de leur implication dans la démarche d'agrément.

Le 20 octobre 2016, dans le cadre de son congrès annuel, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) a décerné les Prix Information - récipiendaire au Comité des usagers du CIUSSS de l'Estrie - CHUS RPCU pour la réalisation d'un cahier promotionnel inséré dans le journal La Tribune distribué à 150 000 exemplaires en Estrie. Les membres félicitent M. Denis Marceau. Une lettre de félicitations sera transmise au comité des usagers du centre intégré.

Une conférence de presse a eu lieu aujourd'hui pour annoncer la création du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale fondé par l'Université de Sherbrooke, grâce à une contribution de 1,5 million\$ de la RBC. Ce centre est destiné aux jeunes de l'Estrie et de la Montérégie pour les aider et leur famille à obtenir l'aide adéquate au bon moment. Ils pourront bénéficier d'une évaluation plus complète grâce à une meilleure synergie entre les chercheurs, étudiants et autres intervenants du milieu universitaire et l'ensemble des intervenants du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, des établissements scolaires et des organismes du milieu communautaire.

6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

6.0 Suivi du Plan d'action annuel après 5 périodes

La présidente-directrice générale indique que le plan d'action 2016-2017 est structuré en fonction du modèle de performance, qui comprend six volets (axes) de performance et qui reprend les objectifs du plan stratégique du ministère de la santé et des services sociaux pour la période 2015-2020. De plus, il intègre les vingt priorités organisationnelles mises de l'avant à la création du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

En l'absence de Mme Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, Dr Stéphane Tremblay présente la mise à jour du Plan d'action annuel, en faisant un bref survol des résultats de chacun des objectifs pour les six axes de performance.

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

6.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Le président invite Dr Stéphane Tremblay, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, à présenter les trois prochains points à l'ordre du jour.

6.3.1 Présentation du portfolio de l'établissement

En août 2016, le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé de produire un portrait des établissements de santé, principalement pour la mission centre hospitalier, d'ici le 12 novembre 2016.

Depuis août, plusieurs consultations ont été réalisées auprès des gestionnaires et des chefs de départements cliniques afin de remplir les gabarits demandés. La consultation se poursuit qui vise à obtenir un portrait de la situation actuelle, mais aussi, demande une réflexion sur les changements souhaités à l'organisation des services médicaux et les enjeux associés.

Une rencontre a été organisée le 28 octobre dernier afin de réfléchir à l'organisation des services médicaux offerts à la population du territoire et de revoir les façons de faire dans le but d'améliorer la cohérence du réseau, d'optimiser l'utilisation des ressources et de rapprocher les services de la population. Les chefs de départements cliniques, les directeurs santé physique, jeunesse et santé mentale, ainsi que les directeurs adjoints aux services professionnels ont pu partager, échanger et amorcer une compréhension et une vision commune de l'organisation souhaitée des services médicaux. Les documents demandés par le MSSS seront transmis d'ici le 12 novembre 2016.

6.3.2 Accès prioritaire aux services spécialisés (APSS)

L'Accès prioritaire aux services spécialisés (APSS) est né d'une volonté ministérielle afin d'améliorer l'accessibilité en médecine spécialisée. Toute demande de consultation (sauf de grande urgence), provenant d'un médecin de famille, sera préalablement codée (formulaire et codification provinciale) et ainsi transmise à un centre unique, soit le Centre de répartition des demandes de service (CRDS). Le CRDS pourra répartir les demandes de consultation via les plages disponibles en établissement ou en cabinet dans la spécialité demandée, et ce, en visant un service de proximité. Une deuxième offre pourrait être faite à l'utilisateur advenant un délai d'attente induit. Les médecins spécialistes, membres du CMDP ou non, ont été invités à offrir des plages horaires afin de répondre aux besoins des usagers. Neuf spécialités débutent en novembre et d'autres débiteront en janvier prochain.

6.3.3 Bilan du ralentissement des activités cliniques pour la période estivale 2016

La période estivale engendre des besoins de main-d'œuvre différents en fonction des besoins de soins et de services de la population et l'offre de service est modulée en conséquence. Avec la prise de jours fériés et de vacances du personnel et des médecins, le ralentissement des activités vise donc à maintenir un équilibre entre l'accessibilité et la disponibilité de la main-d'œuvre.

L'examen de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec s'est déroulé cette année le lundi 19 septembre 2016. Une planification graduelle de la démarche de ralentissement a été considérée par souci de maintenir une accessibilité, une sécurité et une qualité dans la prestation des soins et des services en tout temps, et en particulier lors des périodes de début et de fin de ralentissement d'activités. Une planification de la reprise des activités a également été prévue. Le scénario de ralentissement des activités a été sensiblement le même que pour les années antérieures.

Le bilan démontre que l'organisation a respecté les objectifs d'accessibilité, de sécurité et de qualité des soins et des services au cours de la période estivale. Quelques lits surnuméraires ont été utilisés au CHUS à cinq reprises pour répondre à la demande de la clientèle. L'accès au service de néonatalogie, pour la clientèle hors région, a été limité à un seul moment pour une période de trois jours, soit du 6 au 9 juin 2016. Les motifs liés à l'intensité et au volume d'activités expliquent cette fermeture temporaire. Pour l'installation CHUS, quatre éclosions nosocomiales ont surgi durant la période de ralentissement. Enfin, la planification de fermeture de salles au bloc opératoire a été

respectée tout au long de l'été, au même titre que le ralentissement prévu dans les unités de soins ciblées.

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

6.4.1 Résultats financiers à l'issue de la 6^e période financière

Le président, en tant que président du comité de vérification et de suivi budgétaire, fait état des résultats financiers à l'issue de la 6^e période financière. En ce qui concerne les projets d'optimisation, l'établissement est à revoir les initiatives pour cibler les mesures les plus significatives à bien soutenir pour les prochaines périodes.

6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Comme convenu à la dernière assemblée, la présidente-directrice générale rappelle qu'un résumé de chacun des comités a été transmis avec la documentation, et ce, afin d'accélérer leur présentation. Le président de chacun des comités sera appelé à répondre aux questions, le cas échéant.

7.1 Comité des soins et services (5 octobre 2016)

Le président invite M. André Forest à répondre aux questions, s'il y a lieu.

7.2 Comité de vigilance et de la qualité (12 octobre 2016)

Le président invite Mme Micheline Richer à répondre aux questions, s'il y a lieu.

7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire (25 octobre 2016)

Le président répond aux questions s'il y a lieu.

7.4 Comité régional des services pharmaceutiques (CRSP)

En l'absence du président du Comité régional des services pharmaceutiques (CRSP), le président invite M. Patrice Lamarre, représentant du CRSP au conseil d'administration, à présenter ce point à l'ordre du jour.

Monsieur Lamarre fait état des réalisations ayant eu lieu en 2015-2016, soit :

- Développement et réalisation du plan de communication
- Diffusion d'informations diverses aux pharmaciens du territoire
- Soutien et implication dans la gestion des ruptures d'approvisionnement de certains produits pharmaceutiques, s'il y a lieu;
- Anticoagulothérapie : conclusion du projet pilote et coordination du transfert de la clientèle des GMF et des cliniques d'anticoagulothérapie aux pharmacies communautaires
- Rédaction d'une nouvelle ordonnance collective régionale pour le traitement de l'oxyurose en collaboration avec la direction de la santé publique qui est en vigueur depuis juin 2016
- Nomination au comité de Mme Julie Coderre, pharmacienne propriétaire à Cowansville pour assurer une meilleure représentation du nouveau territoire

Il termine en spécifiant les projets en cours et la planification stratégique 2016-2018

- Développement de nouvelles ordonnances collectives régionales
- Bonification du plan de communication : Réalisation d'un site web
- Participation des pharmaciens aux rencontres du DRMG et des tables locales
- Projet de coopération avec l'équipe policier – intervenant psychosocial du service de police de Sherbrooke
- Révision du processus électoral à venir (2018)

7.5 Conseil des Sages-Femmes

Le président invite Mme Véronique Couture, présidente du conseil des Sages-Femmes, à présenter l'évolution du Conseil des Sages-femmes depuis l'Assemblée ordinaire du 4 février dernier.

À l'aide d'un visuel sur PowerPoint, Madame Couture présente le détail des points suivants :

La participation à divers comités dont :

- Table d'obstétrique avec le CHUS
- Initiative ami des bébés
- Programme Ampro
- Comité d'appréciation des actes
- Comité périnatal

La réorganisation interne, dont :

- Deux nouvelles sages-femmes embauchées
- Réorganisation des équipes
- Nouveau point de services

Les ententes conclues

- Consultations, transferts et accouchements :
 - o Mégantic
 - o Cowansville
 - o Granby
- Transports ambulanciers
- Équipes petite enfance

Le nouveau point de services à Granby

- Deux sages-femmes attirées au territoire
- Cette année : 9.3% de la clientèle de la maison de naissance (La Pommeraie, Haute-Yamaska)
- Suivis de grossesse et suivis postnataux
- Analyses et laboratoires sur place
- Promotion

8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

8.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens au CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 781-796 – 2016-11-03

Relative à

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

8.1.1.1 Nomination d'un chef de service

RÉSOLUTION : CA 797 – 2016-11-03

Relative à la nomination d'un chef de service

- CONSIDÉRANT :**
- la mise en place du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département;
 - que la Dre Josée Brossard est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles de la Dre Josée Brossard;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de départements cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 11 octobre 2016;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Dre Josée Brossard à titre de chef du Service d'hématologie-oncologie du Département de pédiatrie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour un mandat de 4 ans, débutant le 16 septembre 2016.

8.1.1.2 Mandats des chefs de service

RÉSOLUTION : CA 798 – 2016-11-03

Relative aux mandats des chefs de service

- CONSIDÉRANT :**
- la mise en place du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - l'organisation des départements cliniques mis en place dans la nouvelle structure de l'établissement;
 - le mandat prévu par la LSSSS pour les chefs de département clinique;
 - le mandat spécifique élaboré par la directrice des services professionnels pour les chefs des services de pédiatrie, de cardiologie pédiatrique et de néonatalogie, les trois du Département de pédiatrie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, en concordance avec les dispositions législatives;
 - la recommandation du comité exécutif du CMDP;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** le mandat des chefs du Service de pédiatrie, du Service de cardiologie pédiatrique, du Service de néonatalogie, les trois du Département de pédiatrie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

8.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

8.4.1 Modifications au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

RÉSOLUTION : CA 799 – 2016-11-03

Relative aux modifications au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
 - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un

établissement du réseau de la santé», document exigé par la RAMQ;

- la recommandation de la directrice des services professionnels;
- la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AJOUTER : le nom des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour l'installation CRDE :

- Monsieur Murray McDonald, directeur des programmes santé mentale et dépendance, rétroactif au 1^{er} avril 2016;
- Mme Andrée Duquette, directrice adjointe des programmes santé mentale et dépendance, rétroactif au 1^{er} avril 2016.

D'ajouter le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations Hôtel-Dieu de Sherbrooke et Hôpital Fleurimont :

- Dr Jean-François Bilodeau, chef du Service de néphrologie (rétroactif à compter du 15 juin 2016).

D'ajouter le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations du CLSC de Weedon et du CHSLD d'East-Angus :

- Mme Nicole Carme, chef DMG local.

8.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point ne fait l'objet d'une présentation.

9.0 Divers

Aucun point n'est ajouté.

10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de M. Denis Beaulieu, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

10.1 Échange avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Situation concernant des produits d'incontinence

Monsieur Beaulieu fait état de l'investigation qu'il a menée et il fait état de ses conclusions.

Situation concernant le décès d'un usager au CHSLD d'Argyll

Monsieur Beaulieu indique que le rapport du coroner sera connu prochainement. Les membres font leurs commentaires sur la couverture médiatique ayant eu lieu.

10.2 Évaluation de la rencontre et retour sur la dernière évaluation

Aucun commentaire n'est soumis.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Jacques Fortier, président

Patricia Gauthier, secrétaire